



## Fiche de poste

1/2

### **Formateur départemental du CASNAV – second degré Poste vacant à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2018**

Statut et rémunération : enseignant 2<sup>nd</sup> degré avec une expérience des dispositifs du CASNAV en décharge totale de service

Lieu d'exercice : Direction des services départementaux de l'Education nationale du Val d'Oise  
Déplacements sur l'ensemble du département et de l'académie à prévoir

Mission placée sous l'autorité fonctionnelle du responsable départemental désigné par le DASEN. Le formateur départemental peut exercer des missions sous l'autorité du responsable du CASNAV de Versailles. Il a un rôle d'expertise permettant aux responsables et aux corps d'encadrement de conduire la politique de scolarisation des élèves nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

Les missions s'inscrivent dans le cadre de la circulaire du 12 octobre 2012 relative à l'organisation des CASNAV et se déclinent selon les axes suivants :

#### **\* Missions pédagogiques de formation et d'accompagnement :**

- Former et accompagner les enseignants des structures accueillant des EANA dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré.
- Apporter aide et conseil aux équipes éducatives pour l'accueil et l'inclusion des nouveaux arrivants et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.
- Conduire des actions de formation et d'information au sein du plan académique de formation en lien avec les plans de formation départementaux.
- Etre force de proposition pour impulser les actions nécessaires en répondant aux besoins locaux.

#### **\* Missions d'organisation :**

- Organiser la mise en place de l'accueil et du positionnement scolaire des élèves et suivre leur affectation en coordination avec le service de la scolarité.
- Participer à l'organisation de la passation du DELF scolaire dans le département en coordination avec les services concernés.
- Renseigner les différentes enquêtes et recensements concernant les EANA, rédiger le bilan départemental.
- Collecter les données qualitatives et quantitatives dans le cadre de la préparation de la carte scolaire.

.../...



**\* Missions de partenariat et de médiation :**

2/2

- Assurer la liaison avec les partenaires institutionnels et associatifs.
- S'associer aux diverses actions liées à la problématique de l'immigration et de l'intégration.

Pour candidater : Adresser une lettre de candidature + un curriculum vitae par mail à :

[Ce.ia95.cab@ac-versailles.fr](mailto:Ce.ia95.cab@ac-versailles.fr), avant le 30 juin 2018.

Pour plus amples renseignements, contacter :

- Anne Schoetter : ☎ 01.79.81.20.36
- Gaëlle Navarro : ☎ 01.79.81.21.01
- Elyane Le Thiec : ☎ 01.79.81.21.55